

DIU SCIENCES CRIMINELLES

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DIU sciences criminelles est un diplôme délivré en partenariat par les Universités Claude Bernard Lyon 1 et Jean Moulin Lyon 3 qui a vocation à faire découvrir les principaux enjeux contemporains suscités par les sciences criminelles.

Il s'agit de sensibiliser les étudiants aux problématiques conceptuelles et pratiques qui gravitent autour du phénomène criminel. Sont donc envisagés non seulement les aspects de droit pénal et de criminologie permettant de cerner les causes et le traitement des criminels, mais aussi les aspects scientifiques (médecine légale, psychiatrie criminelle, psychologie criminelle) contribuant à mieux appréhender les protagonistes et les acteurs du procès criminel.

Centré sur la matière pénale mais également interdisciplinaire, le DIU sciences criminelles est destiné à tous ceux, étudiants de tout cursus ou personnes déjà engagées dans la vie professionnelle (magistrats, avocats, policiers ou gendarmes, travailleurs sociaux, médecins et psychologues etc) qui désirent initier un cursus en matière de sciences criminelles ou se perfectionner dans leur parcours. Les enseignements sont constitués de cours magistraux confiés à des universitaires et de conférences thématiques placées sous la direction d'un professionnel du droit ou de la médecine ou d'un universitaire. Ces conférences sont confiées à des professionnels - médecin et/ou juristes - qui font référence dans leur spécialité sur la scène nationale ou internationale.

■ COMPÉTENCES VISÉES

- ☑ Capacité de réflexion et d'analyse juridique
- ☑ Maîtrise des principales étapes d'un procès criminel (de la scène de crime au jugement des criminels en cours d'assises)
- ☑ Développement d'une spécialité en matière pénale à travers la rédaction d'un mémoire

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Ce DIU permet aux étudiants de se préparer à intégrer un **master de droit pénal** et à commencer une spécialisation dans les sciences criminelles. Il permet également **aux professionnels déjà en activité d'enrichir leur formation** par une meilleure connaissance des **problématiques liées aux sciences criminelles**.

CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT

15, quai Claude Bernard - 69007 LYON

RESPONSABLES :

Professeur Daniel MALICIER, Université Claude Bernard Lyon 1
daniel.malicier@univ-lyon1.fr

Professeur Patrick MISTRETTA, Université Jean Moulin Lyon 3
patrick.mistretta@univ-lyon3.fr

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ACCÈS

Le diplôme universitaire de sciences criminelles est **ouvert aux professionnels du droit et/ou de la médecine**, et notamment:

- ☑ Professionnels de santé: médecin (quelque soit le statut : interne, assistant, Praticien Hospitalier contractuel ou titulaire),
- ☑ pharmacien, vétérinaire
- ☑ Psychologues
- ☑ Experts judiciaires (section santé et section criminalistique)
- ☑ Officiers de police judiciaire (police et gendarmerie)
- ☑ Magistrats
- ☑ Juristes
- ☑ Avocats

Le diplôme universitaire de sciences criminelles est également **ouvert aux étudiants titulaires d'une Licence**.

Mode de sélection des candidats :

- ☑ **C.V.**
- ☑ Lettre de motivation adressée par mail au **secrétariat du responsable de l'enseignement avant le 30 juin de l'année en cours**
- ☑ Sélection des candidats par le comité pédagogique sur dossier.

PROGRAMME

SEMESTRE 1 - 30 ECTS	
	ECTS
UE 1 - Criminologie	
Méthodologie, suivi	
Criminologie générale	10
UE 2 - Droit pénal appliqué	
Droit pénal spécial des personnes et des biens	10
UE 3 - Sociologie	
Sociologie criminelle	10

SEMESTRE 2 - 30 ECTS	
	ECTS
UE1 - Procédure pénale	
Procédure pénale criminelle	7
UE2 - La personnalité criminelle	
Psychiatrie criminelle	5
Psychologie criminelle	6
UE3 - La médecine légale criminelle	
Médecine légale clinique	6
UE4 - Professionnalisation	
Mémoire	6



- 📍 Manufacture des Tabacs
- 📍 Campus des Quais
- 📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR